

# **Badische Landesbibliothek Karlsruhe**

**Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe**

## **Vues pittoresques des chateaux, monumens et sites remarquables de l'Alsace**

**Rothmüller, Jacques**

**Colmar, [1839]**

Colmar

[urn:nbn:de:bsz:31-265342](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-265342)

## Colmar.

Columba, Columbra, Columbaria, Columbarium, Colompurum, Cholumbare, Cohlambur, Coloburg, Colmere, telle est la galerie des nombreuses variantes, à travers lesquelles le nom de Colmar a passé, jusqu'à ce qu'arrivant à la période germanique, il conserva sa dernière forme. Certes, dans ce mélange de langues romaine, franque, allemande et quelquefois barbare ou tudesque, il serait difficile de retrouver la signification native d'un nom, que les luttes des étymologistes n'ont fait que rendre plus ténébreux, et qu'il faut accepter aujourd'hui comme un mot dont le sens est à jamais perdu.

Nous ne toucherons donc pas au mystère que chaque historien croit avoir éclairci, soit, en plaçant auprès du berceau de nos ayeux le séjour favori des colombes (Columbra), soit, en prétendant qu'une colline consacrée au dieu Mars vit s'élever la première construction (*a Colle Martis*); ou bien encore, en poussant la hardiesse des conjectures jusqu'à penser qu'Hercule, par l'effet d'une distraction assez singulière, aurait oublié dans ces lieux la massue qui lui valut ses conquêtes et qu'ils ont cru retrouver sur les armes de la cité<sup>1</sup>.

Même obscurité sur les premiers temps de la ville, même antagonisme entre les historiens, pour les éloigner ou les rapprocher de nos jours. Les uns remuent les cendres d'Argentuaire, située (disent-ils) sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui Horbourg et qu'Attila, le fléau de Dieu, détruisit dans son invasion des Gaules en 450. De ces ruines ils forment Colmar. D'autres font remonter son existence à une époque moins reculée et lui accordent une origine toute royale. Un roi franc, à l'aspect de ce beau site, y aurait fait construire un manoir, *Curtim regiam cum palatio*. Il en est même qui, moins scrupuleux sur la vertu de nos ancêtres, ne craignent pas d'avancer que le gynécée de Colmar, première habitation connue, et dont parle Notkerus Balbulus dans ses guerres de Charlemagne, n'était autre chose qu'une de ces demeures ouvertes aux coupables plaisirs et que n'habitèrent jamais l'innocence ou la pudeur. Il y a sans doute loin de là, à la gracieuse image d'un nid de colombes, et par respect pour nos ayeux comme pour l'autorité des historiens les plus accrédités, nous devons répudier cette honteuse origine et rendre au gynécée (*genitium*) sa véritable destination.

C'est Notkerus qui nous apprend que, du temps de Charlemagne, il existait un gynécée dans le domaine fiscal de Columbra. Ces lieux renfermaient des femmes chargées de la confection des ornemens royaux et de tous les objets de luxe qui n'étaient alors le partage que des personnes attachées à la cour. Celui de Colmar n'était pas le seul qui existait en Alsace; il y en avait un second à Marlenheim, que Grégoire de Tours fait remonter à l'année 589. C'est à ce gynécée que nous devons la révélation de l'existence de Colmar au huitième siècle, sans cependant pouvoir reconnaître à travers la nuit de ces premiers temps, si la naissance du village a précédé la maison royale, ou si c'est le palais du souverain qui attira la population toujours disposée à se placer sous un puissant patronage. Ce qui toutefois ne saurait être douteux, c'est que le gynécée de Colmar était véritablement une résidence royale. En 833, nous y trouvons le pape Grégoire IV. Ce prince de l'Église s'y était rendu pour terminer les différends qui existaient entre Louis-le-Débonnaire et ses fils, et dont l'odieuse trahison laissa aux lieux où elle fut commise le nom de *champ du mensonge*<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Les armes de la ville représentent une massue d'armes que des traditions erronées transforment en éperon. Dans les premiers temps elles se composaient d'un aigle simple et de l'image de saint Martin, patron de la ville.

<sup>2</sup> Schœpflin place le *camp des armées* de Louis-le-Débonnaire et de ses fils dans les plaines de l'Ochsenfeld, près Cernay. Schiller, au contraire, soutient que la trahison eut lieu entre les villages de Housen et d'Ostheim, près Colmar. C'est aussi l'opinion de plusieurs autres historiens, et notamment celle de Nithardus, qui écrivait à une époque assez rapprochée de cet événement.

Une décrétale qu'il expédia à l'évêque Adalric et qui porte la date de Cohlambur ne laisse aucun doute sur le séjour que Grégoire IV fit dans le gynécée de Colmar. Quelques années après, en 844, lorsque l'invasion des Normands s'étendit sur toute la partie occidentale de l'Europe et menaça de passer sur l'empire, Charles-le-Gros convoqua une assemblée de seigneurs dans sa ville de Cholonpurum (*in villa Cholonpurum*). Ainsi, l'importance historique de Colmar apparaît dès l'année 833 et se lie étroitement aux plus grands événemens du neuvième siècle.

Le séjour des empereurs dans le gynécée ne fut pas, à ce qu'il paraît, une cause d'agrandissement, car nous voyons Colmar, quatre siècles après, n'être encore qu'un village, *villa*. Ce ne fut qu'en 1220 que le Landvogt impérial Wœlfel fit entourer Colmar, ainsi que Sélestat et Kaisersberg, de murs, et en 1226 l'empereur Frédéric II, l'éleva au rang des villes.

Arrêtons-nous à cette première époque, et cherchons à retrouver à la lueur des documens historiques, les traces de la vieille cité que le temps et la main des hommes ont presque entièrement effacées.

Une enceinte fort rétrécie ceignait alors les modestes demeures de nos pères. Elle commençait à la tour qui s'élevait sur le pont qui traverse encore aujourd'hui la rivière de la Lauch, elle se nommait *Trenkthurm*, et plus anciennement *Jostthurm*, du nom d'une chapelle dédiée à saint Jean, qui devait exister sur cet emplacement. De là, l'enceinte se continuait jusqu'à la tour des sorcières, *Hexenthurm*, située dans les environs du jardin Kübler et qui était ainsi nommée, parce qu'elle servait de prison à ces malheureuses victimes, accusées, dans ces temps de superstition, d'un de ces crimes dont la raison humaine n'a que trop tard fait reconnaître l'inexistence. À partir de cette tour, les murs se prolongeaient jusqu'à l'hôpital, longeaient le ruisseau qui coule aujourd'hui dans la rue des clefs, jusqu'auprès de la place des Dominicains; puis, l'enceinte se dirigeait vers Saint-Pierre en traversant tout le quartier des Juifs (la rue des Juifs), et rejoignait la première tour (*Trenkthurm*).

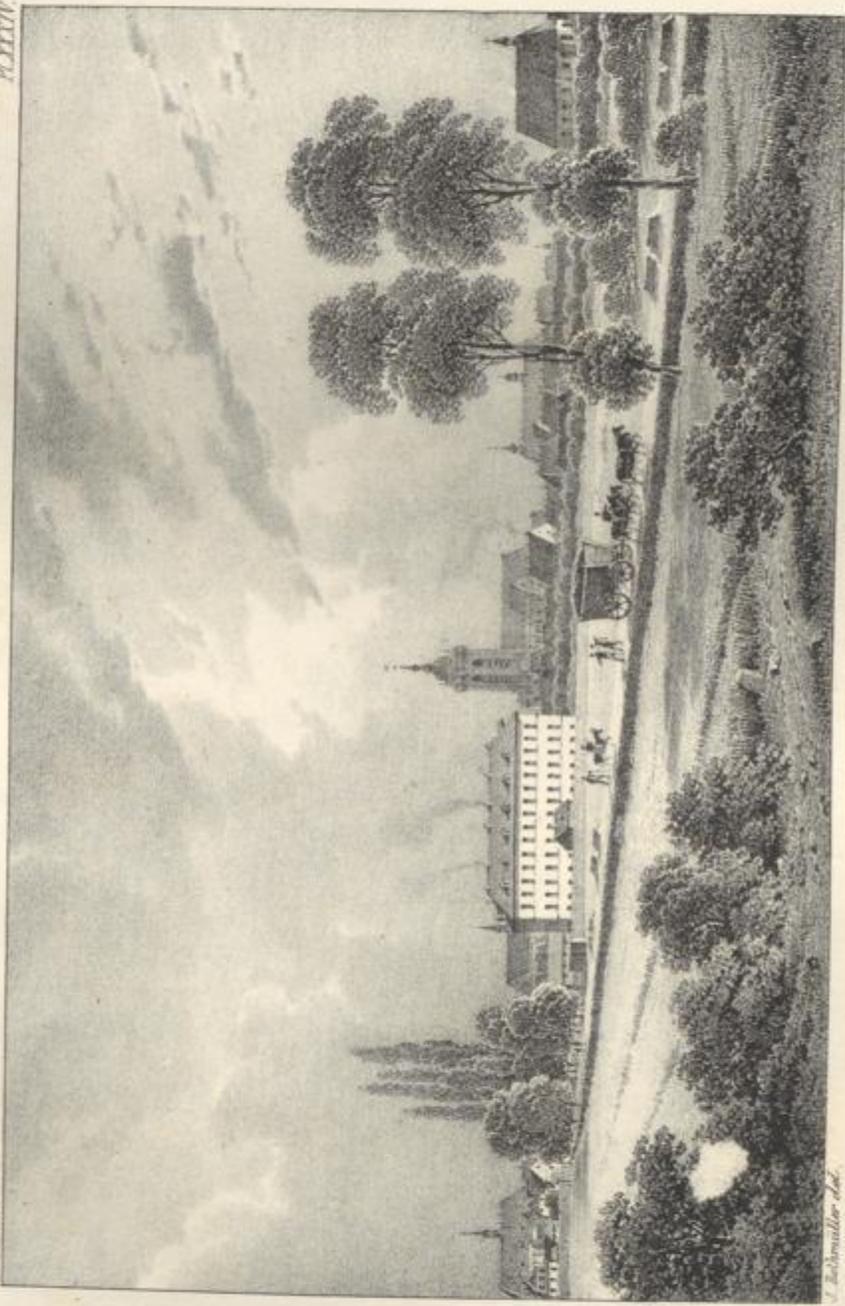
Il existe encore quelques vestiges de cette première enceinte, de toutes parts envahie par les constructions modernes. Dans le dernier siècle ils étaient encore très-visibles à l'entrée de l'hôpital du côté des boucheries, ainsi que du côté de Saint-Jean; mais de nos jours, il ne reste plus de cette construction que le mur qui sépare la maison de M. Hitschler de celle de M. Zur Linden. Il est moins facile d'indiquer les différens points de l'enceinte où se trouvèrent les portes de la ville; cependant il paraît que l'une existait près de Saint-Pierre, car il est fait mention dans les anciennes chroniques d'une porte qui se nomme *Petersthor*; une autre devait être située non loin de la tribu des maréchaux, au commencement de la rue des Juifs et près du puits qui ne fut détruit que vers la fin du siècle dernier. Enfin, la troisième est placée par les historiens à peu de distance de l'hôtel des Deux-Clefs qui a plus de trois siècles d'existence et qui, malgré sa grande antiquité, marque aujourd'hui les progrès de notre siècle dans un art qui laisse loin derrière nous les temps passés, et qui exerce une si haute influence sur les temps présens.

Une fois entourée de murs, la ville de Colmar ne tarda pas à voir augmenter sa population de tous ceux qui cherchaient un abri contre l'oppression des nobles et la tyrannie des seigneurs. Un demi-siècle s'était à peine écoulé qu'il fallut reculer la première enceinte, ce qui eut lieu du côté du couvent des Dominicains et vers l'an 1282. Au commencement du siècle suivant, le faubourg de Dienheim se forma des ruines d'un village que les habitans détruisirent en 1335. Mais celui de Bâle, connu sous le nom de Krutenau, ne fit partie de la ville que longtemps après, car suivant la cosmographie de Münster, de 1548, il n'existait alors sur ce terrain que quelques maisons éparses.

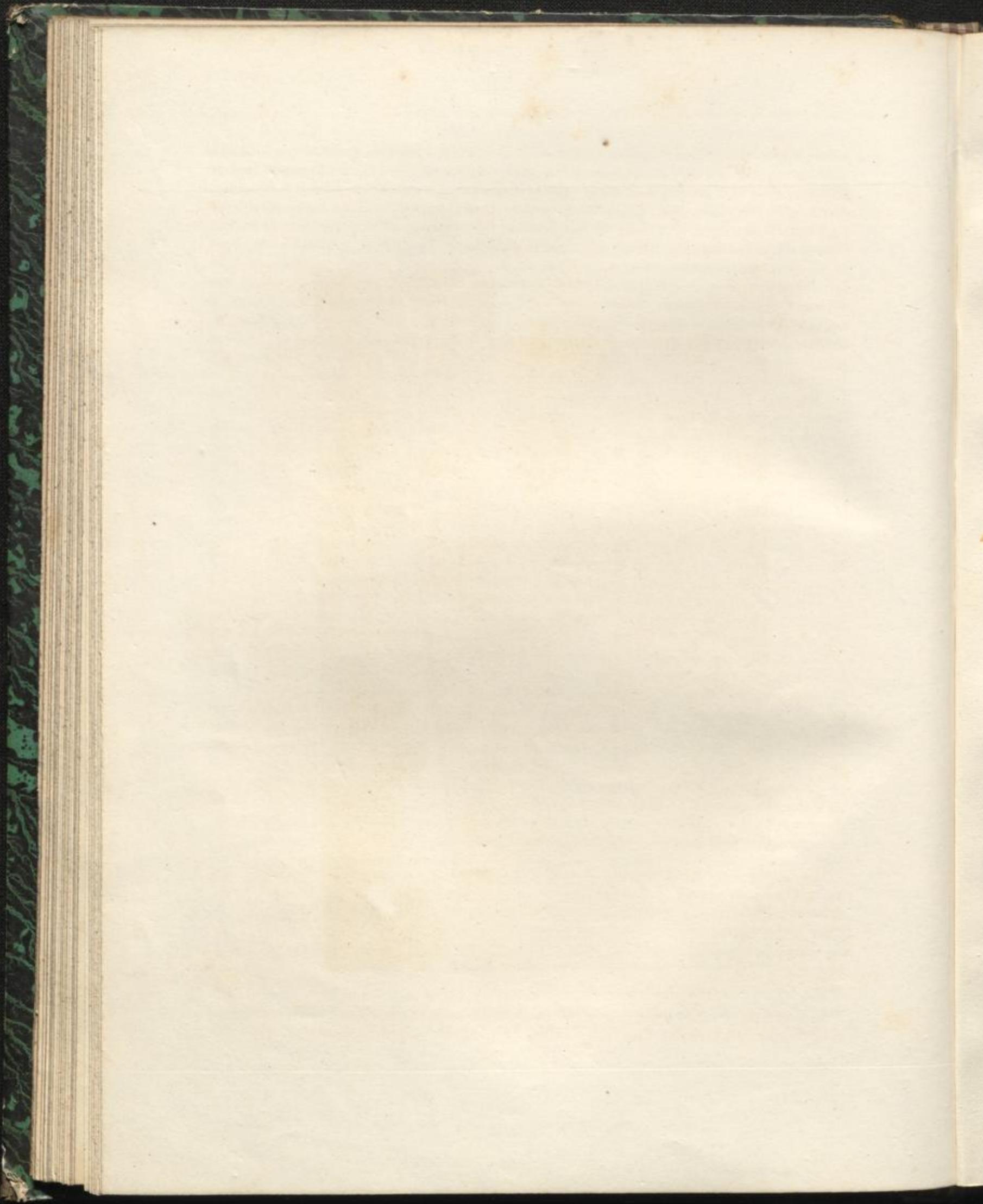
Ce fut en 1523 que le magistrat prit la résolution de faire fortifier la ville qui jusqu'alors n'était entourée que d'une simple muraille et de quelques fossés. Les établissemens religieux

PLATE

à Rhin.



Vue de Colmar,  
(1860)



furent invités à contribuer aux frais, et en 1547 l'empereur Charles V autorisa le magistrat à lever un impôt sous le nom de denier commun (*Gemein-Pfenning*). — L'on mit la main à l'œuvre en 1552, mais les travaux n'avancèrent que fort lentement, car en 1579 le magistrat fut obligé de consulter l'architecte Specklin sur les moyens les plus prompts à en hâter l'achèvement. — C'est vers la fin de ce siècle que les fortifications furent terminées. La ville présentait alors l'aspect d'une véritable place de guerre, et notre planche, n° 33, dessinée d'après Merian, peut en donner une juste idée. Elle était revêtue de treize ravelins et de cinq cavaliers, celui de Saint-Pierre, de Sainte-Catherine, de Sainte-Anne, de la Scierie et enfin celui de l'Hôpital. Une triple muraille la protégeait, et huit tours de défense s'élevaient sur cette forte enceinte; elles étaient connues sous le nom de Werckhofsthurm, Rotherthurm (près Saint-Pierre), Grünenthurm (derrière l'ancienne tribu des boulangers), Sägthurm (près l'ancienne Scierie), Herrenthurm (près la porte de Brisac) et Trenkthurm; cette dernière était située sur le pont qui traverse la Lauch et appartenait à la première enceinte. Trois redoutes avancées dominaient les alentours de la place, et l'on aperçoit encore dans le canton de l'Ehrlen une élévation formée des débris de l'une d'elles. Les moyens de défense s'augmentèrent annuellement, et lorsque le 18 août 1673 la place fut occupée par les troupes de Louis XIV, elle renfermait un matériel considérable. Les Français y trouvèrent 96 pièces de canon, 50 obusiers, 6000 sabres, 4000 mousquets, 1000 piques et plusieurs milliers de poudre, non compris les armes de la bourgeoisie, qui toutes étaient d'un travail remarquable et formaient le principal luxe des habitants. Tout ce matériel fut transporté à Brisac, et dès la fin de l'année 1673 les fortifications furent rasées. En 1681 le magistrat obtint de Louis XIV la faculté de faire entourer la ville d'une muraille, c'est celle que l'on voit encore aujourd'hui et qui fut établie aux frais des habitants. — Maintenant que les agrandissemens successifs de la ville depuis Wœlfel jusqu'à l'époque de la dernière enceinte sont connus, retournons vers les temps qui ont vu s'élever les principaux monumens qui existent encore de nos jours. Entre les édifices sacrés, l'église Saint-Martin tient le premier rang. Sans connaître d'une manière bien précise son origine, l'on peut cependant présumer qu'elle doit son existence à l'abbaye de Münster. L'abbé Gottfried ayant obtenu en 823, de l'empereur Louis le droit de dime sur tout le ban de Colmar, bâtit une maison auprès de la chapelle qu'il consacra à l'évêque Martin. Sans doute que cette humble chapelle ne put suffire longtemps aux besoins du culte, lorsque Colmar fut appelé du nom de ville, et c'est à cette époque que remonte vraisemblablement la construction de l'église de Saint-Martin. Aussi, est-ce vers l'année 1237, que l'abbé de Münster est nommé collateur et premier curé de l'église de Colmar. Dans les années suivantes, les évêques de Verdun, de Bâle, de Constance invitent leurs diocésains à fournir des secours pour sa construction; en 1283 l'évêque de Costnitz, et deux années après, dix évêques d'Italie font de nouvelles quêtes, et les dernières, qui sont de 1313, attestent les efforts de dix-neuf évêques pour l'achèvement de cette collégiale, qui fut construite par Guillaume de Marbourg, mort en 1363 à Strasbourg, et enterré dans l'église de Saint-Pierre-le-Jeune.

Une seconde tour devait sans doute s'élever à la gauche du portail; l'on ignore les causes qui ont laissé cette partie de l'édifice inachevée, mais il paraît qu'il faut surtout l'attribuer à la terrible peste de 1313 qui dépeupla presque entièrement la ville de Colmar et ravagea tellement les campagnes que les bras manquèrent à l'agriculture, au point qu'il fallut faire venir de Sicile les grains nécessaires à la consommation de la province. Un semblable fléau se renouvela en 1541, et la pierre placée près de la porte de l'église, située du côté de l'ouest, rappelle ce triste souvenir en quatre langues différentes.

La tour n'est pas dans son état primitif; un incendie qui éclata le 23 mai 1572 en consuma la faite qui paraît avoir été d'une construction plus élégante et plus en harmonie avec le ca-

ractère du monument, que celui qui depuis lors l'a remplacé. Cet événement est attesté par une inscription qu'on lit au midi de la demeure des gardiens.

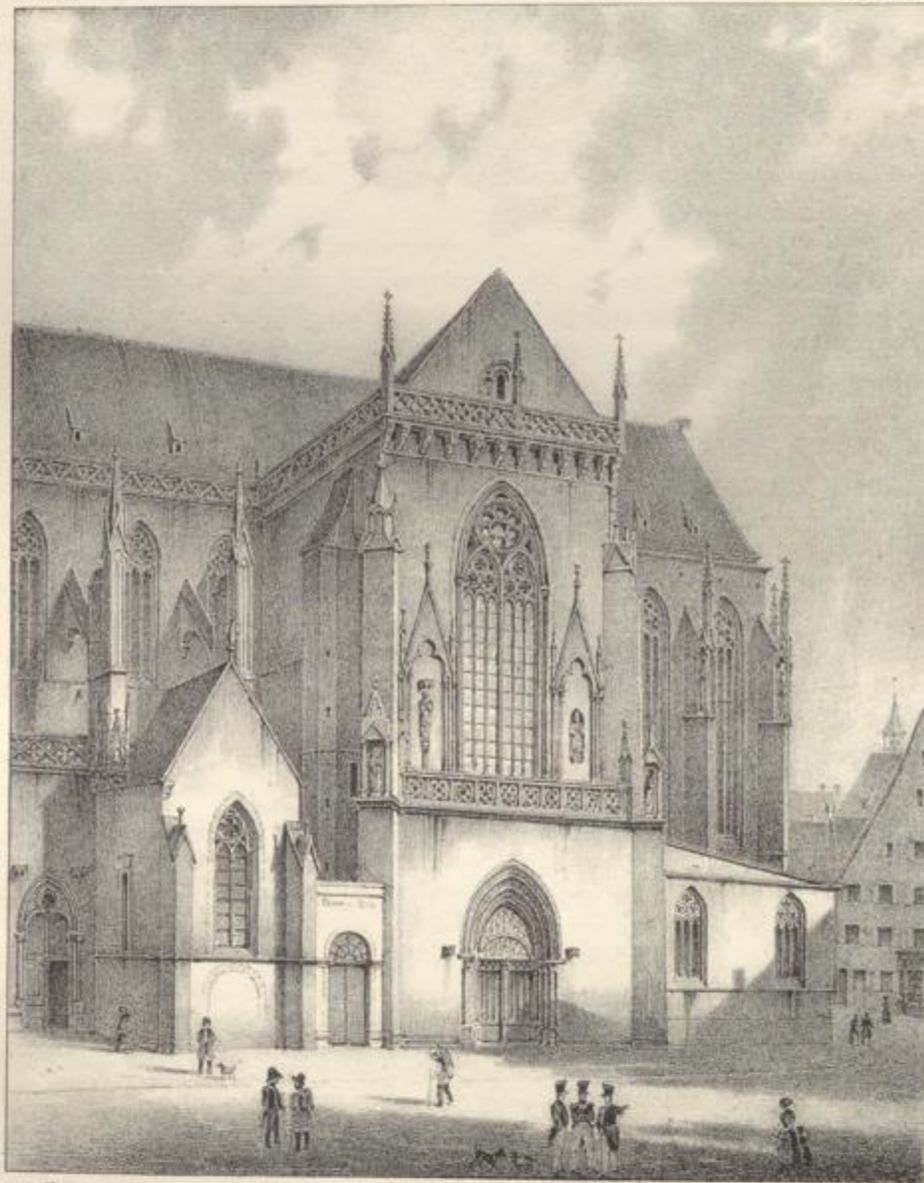
Colmar renfermait plusieurs autres établissemens religieux, entre autres le prieuré de Saint-Pierre, dépendant de l'abbaye bénédictine de Payerne, et fondé (dit-on) par la mère de Charlemagne. Placé dans la partie la plus élevée de la ville, il a pris le nom de cour supérieure (*Oberhof*). Cette église, brûlée en 1251, est relevée à l'aide d'aumônes. En 1536 tout le pays de Vaud, et, par conséquent, l'abbaye de Payerne passa, avec le prieuré de Saint-Pierre dans les mains des Bernois qui le vendirent à la ville de Colmar, en 1575, avec tous ses droits, parmi lesquels était le domaine direct de Wasserbourg. La ruine de cet édifice remonte au milieu du dernier siècle.

Par opposition à la cour supérieure (*Oberhof*), il existait une cour inférieure (*Niederhof*), qui appartenait à l'église de Constance et qui lui fut probablement donnée par les rois propriétaires du village de Colmar (*villa*). Cette cour était jadis près de l'église de Saint-Martin et fut acquise par la ville en l'année 1640.

Les autres édifices sont d'une date moins reculée. Le couvent des Dominicains ne remonte qu'à l'année 1260; celui des Franciscains appartient de même au treizième siècle, ainsi que celui des Unterlinden, et ce ne fut qu'en 1316 que l'on construisit celui des Augustins sur la demande de Frédéric III. La fin du dix-septième siècle vit s'élever le couvent des Capucins.

Il est temps de parler des événemens dont la ville de Colmar fut le théâtre, et de rappeler les guerres qui ne furent pas sans gloire pour les armes de nos ancêtres.

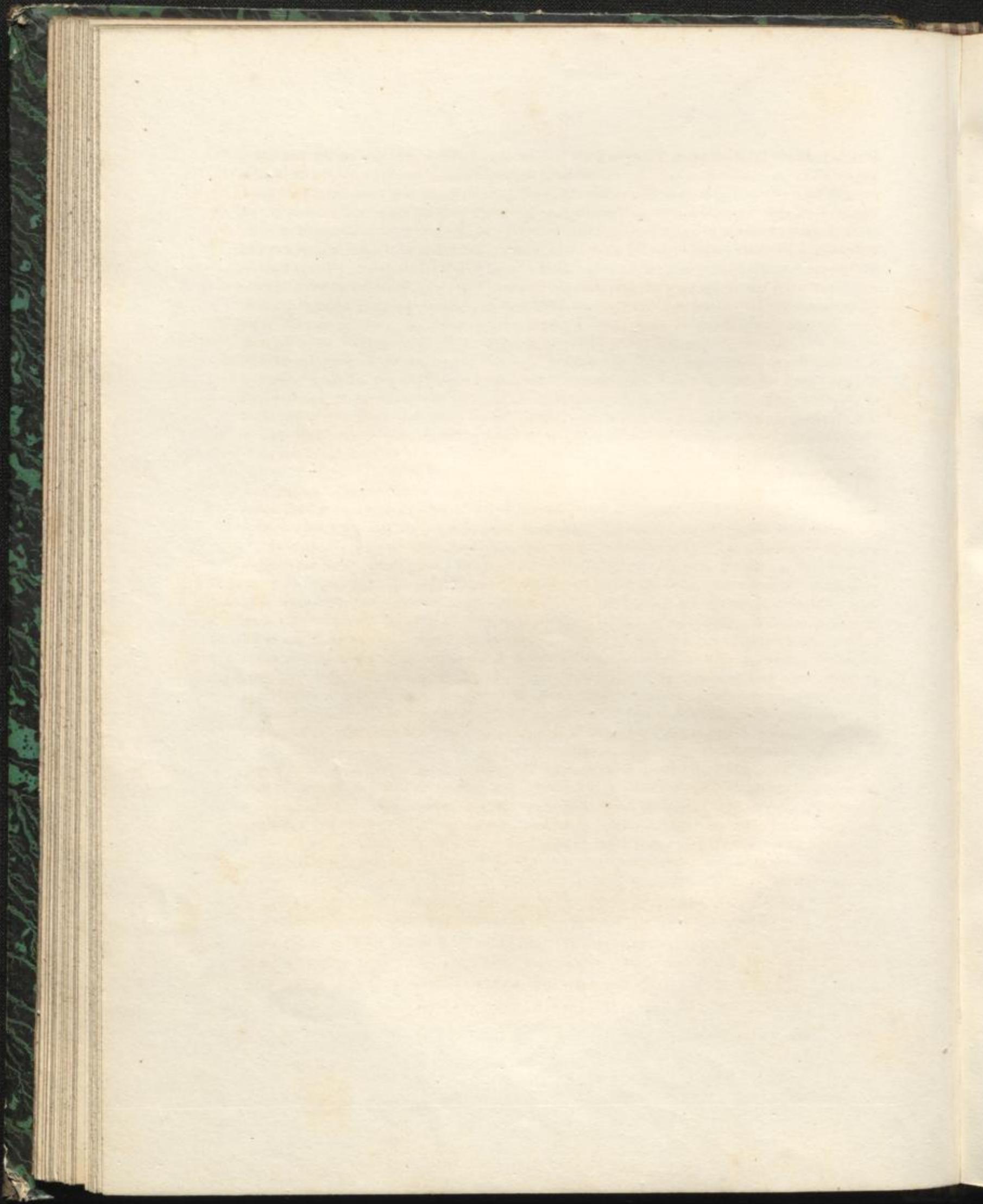
Le premier combat dont il est fait mention dans l'histoire est celui que se livrèrent en 1246 les habitans de Colmar et ceux de Rouffach. Alors l'évêque de Strasbourg, Henri de Stahleck, voulant profiter de la division qui régnait dans l'empire, avait conçu l'ambitieux projet de s'emparer des villes libres de l'Alsace et de les placer sous sa dépendance. Les habitans de Colmar, qui avaient toujours une tendance rebelle à toute domination étrangère, résistèrent à l'évêque; ceux de Rouffach, au contraire, secondèrent son entreprise, et l'on en vint aux mains dans les plaines de Wettolsheim. Le succès ne resta pas aux armes des Colmariens, mais huit ans plus tard ils se vengèrent de cet échec par la victoire qu'ils remportèrent à Diefenbach. En 1261, l'ambition de l'évêque Walther de Geroldseck souleva une nouvelle guerre. Colmar, dont les libertés étaient de nouveau compromises, s'était ligué avec les habitans de Strasbourg par un traité dont son prévôt, Jean Rösselmann, était l'auteur. Mais bientôt après, l'évêque parvint à jeter la division parmi les habitans de Colmar. Une ligue se forme, Jean Rösselmann est chassé et se voit obligé de se réfugier auprès de Rodolphe de Habsbourg qui commandait alors les troupes de Strasbourg. Rösselmann, homme d'un esprit entreprenant, avait laissé de nombreux partisans dans la ville, il était surtout aimé par le peuple auquel il appartenait par sa naissance et dont plus d'une fois il avait défendu les droits contre les prétentions des nobles; aussi il ne perdit pas l'espoir de rentrer dans les dignités qu'il devait à ses hautes qualités et à l'énergie de son caractère. L'histoire nous apprend le singulier moyen dont il osa se servir pour pénétrer dans les murs de la ville. Dans la nuit du 24 octobre 1261 il se cache avec quelques soldats dans un vaste tonneau, et sous cette enveloppe il s'introduit dans Colmar et parvient à ouvrir l'une des portes aux troupes du prince de Habsbourg; aussitôt ceux-ci s'y jettent l'épée à la main, font main-basse sur tout ce qui se présente, et à la lueur de nombreux fanaux ils parcourent toute la nuit la ville aux cris de *vive Rodolphe*. Aucune résistance n'avait été possible, tant la surprise avait été imprévue; il fallut se rendre et les habitans prêtèrent de nouveau serment de fidélité à l'empire. Rösselmann reprit son titre et son rang et fut assez généreux pour ne pas faire tourner sa victoire au profit de sa vengeance personnelle. On se borna à bannir quelques nobles qui avaient secondé la coupable entreprise de l'évêque et qui étaient les principaux auteurs de la réaction dont le prévôt avait été la victime. Cet événement



J. Rothmüller del.

Vue de l'Église de St. Étienne de Colmar.

Vue de la Cathédrale de Colmar  
prise sur la place d'Armes.



semblait devoir faire renoncer l'évêque à ses projets de conquête; mais il n'en fut pas ainsi: son ambition au contraire se ranima, et dès 1662 il tenta de nouveau de s'emparer de la ville par une ruse que les règles de la guerre ont toujours reprouvée et que l'histoire a justement flétrie. A cet effet il réunit toutes ses forces qui se portent à près de vingt mille hommes, et après en avoir donné le commandement à une partie des nobles que Rœsselmann avait chassés, il marche sur Colmar en arborant les trompeuses couleurs de Rodolphe. Déjà cent cavaliers des troupes de l'évêque avaient pénétré dans la ville et avaient jeté le cri de guerre lorsque Rœsselmann parut à la tête de tous les habitans dévoués au comte Rodolphe. Un combat acharné s'engagea dans les rues, les soldats de l'évêque sont repoussés et poursuivis jusqu'à la porte qui leur avait été ouverte et où périt Rœsselmann, emporté par la chaleur de l'action. Son fils Walther ne se montra pas digne des vertus de son père, dans la charge de prévôt, dans laquelle il lui succéda. Une première fois il avait soulevé le peuple dans l'intérêt du faux Frédéric II qui parcourait les provinces du Rhin et cherchait à se créer un parti qui pût l'élever à la dignité impériale. Pour punir cette trahison, l'empereur Rodolphe vint mettre le siège devant Colmar, dont il s'empara après quelques jours, et fit en même temps prisonnier l'ambitieux qui avait été la cause de ce soulèvement et qui fut brûlé sur la place publique de Wetzlar. Rœsselmann perdit sa place de prévôt et fut enfermé pendant toute sa vie dans le château de Schwartzembourg. Quant à la ville, elle fut punie d'un impôt de 4000 marcs d'or.

A Walther succéda un noble de Stammheim. Les exactions que commit ce prévôt soulevèrent l'indignation des habitans de Colmar et les poussèrent à une révolte qui éclata le jour de Pâques de l'année 1286. La garde du prévôt fut en partie taillée en pièces, et ceux qui échappèrent à la colère du peuple, furent jetés dans les cachots que renfermait l'une des tours de la ville.

Dans le siècle suivant, en 1331 et 1333, la ville fut deux fois assiégée pour avoir embrassé le parti de Louis de Bavière; mais ce qu'il y eut de plus remarquable, fut l'entreprise du fanatique cabaretier Armleder qui, s'arrogeant le titre de roi, baigna les villes d'Alsace dans le sang israélite et qui, après avoir égorgé 1500 Juifs dans Ensisheim et dans Rouffach, vint sommer Colmar de lui livrer ceux qui s'étaient réfugiés dans ses murs; et sur le refus que lui firent les magistrats, se mit à ravager les maisons et les vignes. Louis de Bavière vint mettre fin à ces troubles, mais ce qu'on aura peine à comprendre, c'est que l'impératrice Marguerite l'empêcha de réprimer ces horreurs. Aussitôt que l'empereur fut parti, l'armée des fanatiques qui s'était dissipée, revint devant Colmar; mais bientôt Berthold, évêque de Strasbourg, comprit qu'il était temps d'arrêter le mal, et par un traité signé à Colmar, il se ligua avec les seigneurs et les villes contre Armleder et ses complices.

En 1358, des troubles intérieurs, fomentés par l'association de la noblesse contre la bourgeoisie, connue sous le nom de Schebler, attirèrent contre Colmar les armes de Rodolphe, duc d'Autriche, qui prit la ville et rasa plusieurs maisons. Dans le dernier siècle, l'on voyait encore plusieurs inscriptions qui rappelaient cet événement. La première se trouvait sur l'une des pierres qui forment le mur de l'ancien hôtel du maréchal, dans la rue des bleds (aujourd'hui la maison Schouck). La seconde se trouvait dans la maison occupée de nos jours par M. Chevalier. Elle portait:

IN DEM JAR DO MAN ZALT VON GOTTS GEBVRT DRVZEHEN HVNDERT EKTWE<sup>1</sup> VND FVN FZIG JAR AN DEM MENTAG NACH SANT AGNESEN TAG, WAS<sup>2</sup> DER DVRCHLVCHTIGE FVRST HERZOG ROODOLF VON OESTERRICH, PFLEGER DES RICHS IN ALLEM ELSASS, VND RICHTET VND RACH<sup>3</sup> VEN<sup>4</sup> UBERLOOF DER DEM LANDVOGT DEM MEISTER VND DEM RAT ZV COLMAR GESCHACH VN BRACH DARVMB DIS HVS VND SOL NIEMERME WIDER GEBVWEN WERDEN ZVR EINER EWIGER GEDENCKNISS.

<sup>1</sup> Acht, <sup>2</sup> war, <sup>3</sup> schlichtete, <sup>4</sup> einen.

Nous ne dirons rien des expéditions partielles faites pendant le quinzième siècle, soit contre le margrave de Baden, soit contre le château de Hohenkœnigsburg. La retraite du Dauphin de France vers Montbéliard fut inquiétée par les Colmariens, pour venger la mort de quelques-uns de leurs concitoyens tués dans les vignes, près de leur ville; enfin, Colmar avait son contingent à la bataille de Granson et à celle de Morat. Depuis cette époque jusqu'en 1632, il n'y eut aucun événement militaire digne de mémoire: les affaires religieuses absorbaient trop alors tous les esprits.

C'est de cette année que date le siège de Colmar par l'armée des Suédois, sous le commandement de Gustave Horn. Ce général, secondé par Strasbourg, et surtout par les divisions que les rivalités de sectes entretenaient dans la plupart des villes d'Alsace, s'empara, sans coup férir, de Benfeld, Dambach, Guémar, Mutzig, Haguenau et Sélestat. Vers la fin de l'année 1632, après avoir pris Kaisersberg, Ammerschwyr, Turckheim, Sainte-Croix, Herlisheim, Rouffach et Münster, Horn campa le 15 décembre dans la plaine de Horbourg et vint mettre le siège devant Colmar, défendu par une garnison de six cents hommes, dont l'empereur avait confié le commandement au colonel Werner. A l'approche du général suédois, la consternation se répandit dans la ville; le magistrat, prévoyant l'impossibilité de soutenir le siège, convaincu de l'insuffisance des forces de la garnison, redoutant en outre la famine à l'approche d'un hiver qui se montrait déjà rigoureux, prit le parti de convoquer la bourgeoisie. Celle-ci n'espérant aucun secours, et d'ailleurs peu confiante dans les soldats de Werner, opina qu'il fallait se rendre. Cette résolution fut prise le 18 décembre, et le même jour l'on envoya Emmanuël Rœtelin pour traiter d'une suspension d'armes avec l'ennemi qui s'était approché des remparts à travers les vignes. Le lendemain, pendant que les magistrats s'étaient réunis à l'hôtel de ville pour fixer les conditions de la capitulation et conserver l'honneur de la place, le commandant Werner rassembla sa troupe; ce mouvement fut mal interprété par le peuple, le bruit courut que Werner en voulait au magistrat et aux citoyens; il fut aussitôt attaqué, une partie de ses soldats tombèrent victimes de cette erreur dans la rue qui, en souvenir de ce massacre, a conservé le nom de *Schädelgass* (rue des têtes), et Werner lui-même fait prisonnier, fut conduit dans le *Wagkeller*, situé sur le lieu où se trouve aujourd'hui le palais de justice. Le même jour, deux officiers suédois arrivèrent dans la ville, pendant que Dürningen et Haffner étaient envoyés vers le général Horn; la capitulation fut acceptée, et le 20 du mois, quatre cents Suédois firent leur entrée dans la place et bivouaquèrent sur la place de l'église. Horn y vint le lendemain, et par une mesure qui justifie la haute politique de ce capitaine, il s'empressa de rétablir la liberté des cultes pour laquelle on luttait depuis 1626.

Cet événement a été diversement raconté par les historiens; la plupart ont cherché dans des intrigues de sectes et dans un acte d'odieuse trahison, dont un disciple de la réforme aurait été l'auteur, les causes de la reddition de la ville; mais en interprétant ainsi les faits, eux-mêmes semblent ne pas avoir échappé à la dangereuse influence de l'esprit de parti. Une enquête à laquelle le magistrat fit procéder cinq années après la capitulation et dans laquelle onze témoins de chaque religion furent entendus, dissipa tous les soupçons et éclaira suffisamment l'histoire.

A la lecture de ce document l'on ne saurait plus douter que la capitulation n'a pas été surprise, et que longtemps avant le désordre qui éclata dans la ville, le magistrat avait reconnu l'impossibilité de soutenir le siège. D'ailleurs, comme l'observe le profond traducteur de Schœpflin, Colmar était libre, il jouissait du droit de paix et de guerre, à l'instar des autres États de l'empire, et il n'existait pour lui aucun obstacle qui pût l'empêcher de traiter avec les Suédois, armés pour le maintien des libertés germaniques et des alliés de la France.

Deux années après, les Suédois, défaits à la fameuse bataille de Nordlingen, cédèrent à la France, par la Convention de Paris de novembre 1634, Colmar avec le surplus de l'Alsace; ils exceptèrent cependant la ville de Benfeld.



J. Balthus d'après le dessin de M. Schœner

Lith. de Hahn et Van à Colmar

Vue de la Cathédrale de Colmar.  
prise sur le pont St. Felix.



Quatorze années après, la paix de Westphalie vint cimenter l'incorporation de l'Alsace à la couronne de France et sa restitution aux Gaules, dont elle avait été démembrée huit siècles auparavant.

La guerre de la Flandre, qui éclata en 1672, devint fatale à Colmar. Louis XIV, qui l'avait inspecté du dehors, peu auparavant, en se rendant à Brisac, craignit qu'il ne pût être occupé par l'ennemi, et ordonna qu'il fut démantelé. Depuis lors, cette ville cessa de compter au nombre des places de guerre et n'eut d'autre enceinte que celle qui existe aujourd'hui, et que les besoins de la population ne tarderont pas à faire disparaître.

Nous ne terminerons pas ce que nous avons à dire sur les fastes militaires de Colmar, sans parler de la guerre qui fut pour nos ayeux un sujet inépuisable de gaieté. Il s'agit de la guerre des barils, connue encore de nos jours sous le nom de *Loglenkrieg*. En l'année 1669, la ville de Colmar vit s'élever une difficulté entre elle et son voisin le duc de Wurtemberg, à la suite de l'enlèvement d'une pierre de délimitation. Après de nombreux pourparlers qui n'eurent aucun résultat, le duc prit la résolution de terminer le différend les armes à la main. En conséquence il envoya vers Colmar deux cents hommes d'infanterie et trente cavaliers qui viennent prendre position entre Horbourg et Colmar. La première opération de cette petite armée consista dans une attaque du côté du pont, nommé alors le grand pont, (*die lange Brücke*). Aussitôt que le gardien de la tour s'aperçut du mouvement de l'ennemi, il sonna le tocsin et la bourgeoisie prit aussitôt les armes. Une grosse pièce d'artillerie fut traînée sur le boulevard appelé encore aujourd'hui Buckelwall, et deux cents hommes furent destinés à le défendre. Instruites des dispositions de la ville, les troupes du duc de Wurtemberg se retirèrent, mais les deux cents hommes n'en persistèrent pas moins à se tenir auprès de leur pièce, et quatre jours et quatre nuits s'écoulèrent dans des libations qui valurent à cet événement le nom de *Loglenkrieg*.

*Constitution de la ville* : Les habitans de Colmar se divisèrent autrefois en nobles et en bourgeois. Les premiers tenaient leurs assemblées dans l'hôtel de la vieille Couronne, les autres au Wagkeller. Dans le principe, la noblesse s'était en quelque sorte arrogé tous les pouvoirs et se perpétuait dans les fonctions publiques. Cet abus dura jusqu'en l'année 1292, où le prévôt Nathan Resselmann, s'autorisant des excès que les nobles avaient commis, les chassa de la ville; mais dès l'année suivante ils parvinrent à rentrer sous la protection de l'empereur Rodolphe. Cette première leçon ne fit pas changer leurs tendances aristocratiques, et dix années plus tard, il fallut une seconde fois en venir au remède que Resselmann avait employé. Rentrés de nouveau, ils furent cette fois astreints à un serment plus rigoureux. Les maisons à tourelles que l'on remarque encore dans différentes parties de la ville, appartenaient à la noblesse qui seule avait le ridicule privilège d'établir ce genre de construction.

Le premier magistrat de la cité était le prévôt impérial; il était investi de la juridiction criminelle et des droits réservés au chef de l'empire. Dans le principe, cet office n'était occupé que par des nobles, mais en 1293, l'empereur Rodolphe promit aux Colmariens de ne leur donner à l'avenir pour prévôt qu'un des habitans de la ville. La promesse de l'empereur ne se réalisa pas, les nobles vinrent de nouveau au pouvoir. Vers les derniers temps, le prévôt, d'impérial qu'il était, devint simplement municipal et annuel, et dans la crainte qu'il n'abusât de la supériorité de son rang, comme cela était plus d'une fois arrivé, on lui assigna le dernier rang parmi les magistrats.

A côté de l'autorité du prévôt se trouvait celle du sénat. Il se composait primitivement de neuf membres auxquels l'administration était confiée pendant cinq ans. Tous les ans, le douzième jour après Noël, le collège des *neuf* nommait quatre nouveaux consuls, quatre édiles et un nouveau sénat. Cette première forme subit de fréquens changemens; mais en 1521, il fut définitivement réglé par le Landvogt impérial, que le conseil de ville se composerait de quatre nobles ou

patriciens tirés de la tribu de la *Couronne*, et de vingt autres nommés par les dix tribus; que la régence alternerait trois fois par an entre les Stettmeister, et que les élections se feraient le dimanche le plus voisin de la Saint-Laurent qu'on appelait le Meistertag.

D'après cet aperçu rapide, l'on peut se convaincre que la liberté est chez nous de vieille date, et qu'il y a plus de trois siècles que nos pères, élevés à la dignité d'hommes libres, jouissaient de tous les droits attachés à ce beau titre et concouraient tous indistinctement aux affaires publiques.

Le territoire et les domaines de la ville de Colmar étaient fort étendus. Les villages de Herlisheim, Soultzbach, Holtzwyhr, dépendaient de ses possessions. Elle avait acquis Sainte-Croix et Logelheim pour 26,000 florins, et, en 1714, Louis XIV lui céda la seigneurie de Hohenlandsberg en échange du prieuré de Saint-Pierre; cette seigneurie comprenait Wintzenheim, une partie de Turckheim, Niedermorschwyhr, Ingersheim, Katzenthal, le tiers d'Ammerschwyhr, de Kientzheim et une grande partie de Sigolsheim. La ville exerçait dans ces lieux tous les droits seigneuriaux et juridictionnels jusqu'à l'époque de la révolution de 1789.

Les privilèges dont elle jouissait n'étaient pas moins étendus. En 1278, l'empereur Rodolphe I<sup>er</sup> les avait affranchis de toute juridiction étrangère et avait ordonné que toutes les contestations concernant des Colmariens ne pourraient être portées que devant leur prévôt. En 1291, l'empereur Rodolphe leur avait accordé le droit d'établir eux-mêmes des réglemens et ordonnances, et nous voyons qu'en 1303 un grand nombre de statuts sont promulgués et deviennent obligatoires pour la ville. Enfin, plus d'une fois les empereurs affranchissent les habitans de tout impôt et enjoignent aux seigneurs de ne point porter atteinte aux libertés qu'ils ont assurées à la ville. C'est ce que nous voyons par un rescrit adressé par l'empereur au duc Louis de Wurtemberg, seigneur de Horbourg et Riquewyhr, qui avait manifesté l'intention de soumettre à l'impôt les biens des Colmariens situés dans le rayon de sa seigneurie; ce rescrit est ainsi conçu: « Nous t'or-  
« donnons au nom de notre puissance impériale, sérieusement et fermement, par la présente  
« lettre, de dégrever tous les biens appartenant aux habitans de Colmar et de les laisser jouir  
« tranquillement de toutes les franchises qu'ils ont acquises et que nous leur garantissons. »

C'est ainsi que s'exprimaient les empereurs, moins sans doute par respect pour les libertés des villes que par haine pour la noblesse dont ils voulaient affaiblir l'autorité en lui opposant une puissance rivale.

Colmar ne fut pas étranger aux lettres, aux sciences et aux arts. Les lettres représentées d'abord par Pierre d'Andlo, Sébastien et Gaspard Murrho, reflourirent sous le stettmeister Jérôme Bucer, auquel nous devons une traduction de Thucydide et la vie de Plutarque.

C'est à Colmar que Charles-Quint vint chercher l'orateur qui lutta avec une immense supériorité dans la fameuse diète de Ratisbonne contre Bucer, le compagnon de Luther et l'ardent prosélyte de la réforme.

Thomas Rosler chanta la naissance du Christ, et Jean-Balthasar Schneider prit rang parmi les écrivains de l'Alsace, par son apologie de Colmar, publiée en 1645, et qui dissipa tous les soupçons qu'avait fait naître la reddition de la place en 1632. Cependant, tous ces titres à la gloire littéraire de Colmar seraient incomplets, si nous ne pouvions invoquer le nom de Pfeffel, né dans ses murs. Ce poète aimable réunissait à tous les dons du génie un caractère vertueux et bon. Aveugle comme Homère, il eut avec Pindare un rapport plus flatteur; sa mémoire préserva Colmar des ravages de la guerre, tandis que celle du chantre grec n'avait sauvé de Thèbes que sa maison et sa famille. Colmar peut encore revendiquer sa part dans les annales de notre gloire militaire comme dans celles de nos triomphes politiques, et y inscrire avec orgueil les noms de Rapp et de Reubell.

